



HAL
open science

QUEL POURRAIT-ÊTRE L'APPORT DES INTELLECTUELS VIVANT À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LA CONSTITUTION DES CHAMPS SCIENTIFIQUES EN HAÏTI?

Venise A Dubique, Evens Emmanuel, Roger Petit-Frère

► **To cite this version:**

Venise A Dubique, Evens Emmanuel, Roger Petit-Frère. QUEL POURRAIT-ÊTRE L'APPORT DES INTELLECTUELS VIVANT À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LA CONSTITUTION DES CHAMPS SCIENTIFIQUES EN HAÏTI?. 2020. hal-02982716

HAL Id: hal-02982716

<https://hal.science/hal-02982716>

Preprint submitted on 28 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUEL POURRAIT-ÊTRE L'APPORT DES INTELLECTUELS VIVANT À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LA CONSTITUTION DES CHAMPS SCIENTIFIQUES EN HAÏTI ?¹

Venise A. Dubique¹, Evens Emmanuel², Roger Petit-Frère¹

¹Institut National d'Administration, de Gestion et des Hautes Etudes Internationales, Université d'Etat d'Haïti, 135, avenue Christophe, Port-au-Prince, Haïti

²Université Quisqueya, Port-au-Prince, Haïti

RÉSUMÉ

Les auteurs soutiennent que la construction des champs scientifiques haïtiens demeure une question ouverte dont la solution se heurte premièrement à l'absence du cadre légal définissant le fonctionnement du métier d'enseignant-chercheur en Haïti, deuxièmement au manque de ressources humaines qualifiées pour la conduite de programmes de recherche et troisièmement à l'inexistence d'une structure qui prendrait la direction d'un mouvement scientifique poursuivant des objectifs sur les plans culturel, institutionnel et politique. A partir de ces observations, ils ont utilisé la démarche analytique comme support théorique pour étudier l'apport des scientifiques haïtiens vivant à l'étranger dans la mise en place d'un mouvement scientifique en Haïti et pour mettre en évidence la nécessité pour l'Etat haïtien de considérer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique comme axe important de sa politique de coopération internationale.

Mots clés : *champs scientifique, diaspora, culture scientifique, politique scientifique, Haïti*

ABSTRACT

The authors support that the construction of the Haitian scientific fields remains an opened question, the solution of which collides in the first place in the absence of the legal frame defining the functioning of the profession of teacher - researcher in Haiti, secondly in the lack of qualified human resources to manage the research programs, and thirdly in the non-existence of a structure which would take the direction of a scientific movement pursuing objectives on the cultural, institutional and political plans. From these observations, they used the analytical method as theoretical support to study the contribution of the Haitian scientists living abroad in the implementation of a scientific movement in Haiti and to put in evidence the necessity for the Haitian State to consider the scientific higher education and scientific research as important axe of its policy of international cooperation.

Keywords : *scientific fields, diaspora, scientific culture, scientific policy, Haiti*

RESUMEN

¹ Citation recommandée: Dubique A.V., Emmanuel E., Petit-Frère R. (2002). Quel pourrait-êtr l'apport des intellectuels vivant à l'extérieur du pays dans la constitution des champs scientifiques en Haïti? Port-au-Prince: UEH-INAGHEI. 9p.

Los autores apoyan que la construcción de los campos científicos haitianos queda una pregunta abierta, la solución del cual choca en primer lugar en la ausencia del marco legal que define el funcionamiento de la profesión de profesor - el investigador en Haití, en segundo lugar en la carencia de recursos humanos calificados de manejar los programas de investigación, y en tercer lugar en la inexistencia de una estructura que tomaría la dirección de un movimiento científico que persigue objetivos sobre los proyectos culturales, institucionales y políticos.

De estas observaciones, ellos usaron el método analítico como el apoyo teórico para estudiar la contribución de los científicos haitianos que viven en el extranjero en la puesta en práctica de un movimiento científico en Haití y poner en evidencia la necesidad del Estado haitiano para considerar la enseñanza superior científica e investigación científica como hacha importante de su política de cooperación internacional.

Palabras clave: campos científicos, diáspora, cultura científica, política científica, Haití.

INTRODUCTION

La mouvance néo-libérale et la mondialisation des économies offrent d'énormes avantages concurrentiels aux pays dont la population a un très bon niveau de formation scientifique et technologique. En effet, les sept grandes puissances économiques du monde sont les pays où l'analphabétisme est pratiquement éradiqué. Les ressources humaines de ces Etats n'ont pas uniquement connu l'alphabétisation fonctionnelle, telle que conçue par Graubard (1983), elles sont également initiées à l'alphabétisation scientifique.

Graubard (1983) définit l'alphabétisation fonctionnelle comme la capacité de lecture et d'écriture suffisante pour être adaptée à la société, soit pour communiquer avec autrui afin de servir ses intérêts, économiques ou autres, soit pour participer à une vie démocratique. Dans la culture scientifique de base, Ayala (1996) considère que l'alphabétisation scientifique implique cette fonctionnalité, à savoir la capacité de réagir intelligemment face aux questions techniques qui se posent dans nos vies quotidiennes et dans le monde de l'action politique.

Ces approches théoriques sur le couple « Science-Démocratie » poussent à avancer, sous la base d'hypothèse à vérifier, que la sortie au 21^{ème} siècle d'un état du marasme, du sous développement économique et social, doit inévitablement conduire à une rupture rationnelle entre l'analphabétisation fonctionnelle et l'alphabétisation scientifique. L'opérationnalisation d'une telle hypothèse impliquerait donc l'intégration de la science et de la technologie dans la mise en œuvre d'une politique nationale visant à provoquer une rupture culturelle au niveau des modes de fonctionnement.

Au niveau requis par les enjeux du monde moderne, la maîtrise de la science et de la technologie, écrit Malu (1994), n'est possible que lorsque la démarche scientifique sera intériorisée au niveau culturel, devenant un mode de pensée, un mode d'agir, un comportement que l'on souhaiterait inné.

L'intégration de la culture scientifique dans le mode de fonctionnement d'une société, est conditionnée par la vision politique de l'état sur la science et la technologie. Or en Haïti, le silence des autorités publiques sur le rôle de la science et de la

technologie dans le développement socio-économique du pays ne fait que retarder l'implantation d'une culture de recherche scientifique. Cette étude propose de construire une réflexion centrée sur la création en Haïti d'une agence nationale de la science et de la technologie capable d'assurer la direction du mouvement scientifique haïtien et de favoriser l'intégration des intellectuels haïtiens vivant à l'extérieur du pays.

La problématique du développement de la science et de la technologie en Haïti

La vraie richesse d'un pays ne se mesure pas à la quantité et à la qualité de ses matières premières minérales ou végétales, mais à la quantité et à la qualité de sa matière grise (Malu 1994). En analysant les indicateurs utilisés par les organisations internationales pour évaluer les niveaux de développement économique et social des états de la planète, Barcelo (1997) pense qu'avec la mise en place de nouvelles politiques scientifiques nationales dans les pays du Sud, il faudrait que ces institutions tiennent compte de nouveaux indicateurs de développement socio-économique, par exemple : la production scientifique par habitant. Dans la perspective de l'élaboration, en Haïti, d'une éventuelle politique culturelle visant une intégration rationnelle de la science et de la technologie dans nos modes de penser et d'agir, il conviendrait de poser la question : Quelle est donc, la production scientifique par habitant de la République d'Haïti ? Les difficultés de répondre de manière précise à cette question laissent comprendre qu'il n'y a pas vraiment de vie scientifique active en Haïti. Cependant, l'existence d'une communauté humaine avec un niveau de fonctionnement normal nécessite des formes de connaissance ou de science permettant de mieux appréhender les différentes réalités qui nous entourent, autrement dit, l'existence d'une activité scientifique en Haïti. La question principale n'est pas de savoir s'il existe ou non en Haïti des scientifiques capables d'assurer une certaine production, mais quelle doit être au niveau national la stratégie à adopter pour le montage d'une véritable chaîne de production scientifique ? ; Dans un tel dispositif, les scientifiques haïtiens de tous les champs pourraient-ils alors jouer efficacement leur rôle d'acteur ? L'activité scientifique en Haïti, si elle existe, semble n'attirer que peu ou presque pas de gens. Les rares chercheurs d'origine haïtienne qui ont connu un succès plus ou moins important dans les institutions étrangères, ne rentrent en Haïti, pour la plupart, que pour poursuivre une carrière dans le champ politique ou celui des affaires Ceci peut évidemment être étudié en fonction de la discipline de spécialisation. L'attraction du champ politique est plus forte pour les scientifiques des sciences sociales que pour ceux des sciences dites naturelles (Gilles, 1998). Il serait intéressant alors de se questionner sur les raisons de la démotivation ou de la désaffectation des scientifiques haïtiens de l'étranger pour la recherche scientifique en Haïti, outre le fait que les chercheurs en Haïti ne bénéficient pas généralement de conditions de vie décentes. La réponse consisterait, sans doute, dans la création d'une agence nationale de la science et de la technologie qui pourrait prendre la direction d'un mouvement scientifique ayant des objectifs sur les plans culturel, institutionnel, économique et politique (Dubique, 2001).

En Haïti, le développement de la science et de la technologie se heurte à un contexte de déficience du système éducatif jumelé à une économie en difficulté, condamnant le pays à la dépendance de l'aide internationale. Les actions entreprises par l'Etat haïtien pour intégrer le pays dans les marchés régionaux et hémisphériques pourraient faciliter notre démarche.

Les enjeux de la mondialisation des économies et la nécessité de rechercher un modèle de développement socio-économique durable pour Haïti obligent les Haïtiens à réfléchir aux avantages novateurs qu'offrent la science et la technologie puis à agir, ne serait-ce que pour éviter la marginalisation économique et sociale du pays. Dans une telle perspective il faudrait que le pays puisse compter sur tous les Haïtiens, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur. L'inexistence, de programmes de doctorat dans les universités haïtiennes conduit à l'adoption d'un modèle de science importé prenant appui sur les scientifiques haïtiens formés à l'étranger. Il s'agira dans un premier temps, comme le souligne Alain Gilles (1998), d'une science dépendant d'une culture scientifique étrangère, pratiquée par des scientifiques formés dans des institutions étrangères, s'adressant à des problèmes définis par des scientifiques d'autres pays, et cherchant, par leurs travaux, la légitimité des institutions étrangères. Rappelons que le problème à résoudre reste la mise en place d'une culture scientifique nationale.

Les observations et les expériences réalisées sur le marasme économique et social de la République d'Haïti montrent que le déficit enregistré par le pays sur ces plans ne peut être compensé que par l'organisation rationnelle d'une pensée haïtienne. Comme toute science, celle d'Haïti doit s'appuyer sur l'observation et l'expérience nationale et étrangère afin d'arriver à identifier le problème fondamental du sous-développement d'Haïti. La connaissance ne commence pas immédiatement par des perceptions ou des observations, ou par une collection de données ou de faits, mais bien par des problèmes. Pas de savoir sans problèmes – mais aussi de problème sans savoir (Popper, 1979). La société haïtienne constitue dans la présente conjoncture un véritable laboratoire social. Les concepts généralement utilisés pour la saisie de nos problèmes ont été cependant construits sur d'autres contextes historiques. Si urgente que soit la situation, la solution à moyen et long termes exige que l'approche passe par une phase de déconstruction et de reconstruction conceptuelle. Il serait dommage que les scientifiques du social du pays choisissent de ne pas répondre de manière organisée à cet impératif (Gilles, 1998).

Concepts clés et hypothèse principale

A l'instar d'autres pays, le déficit de créativité en science et en technologie d'Haïti, peut diminuer grâce à l'intégration de la diaspora intellectuelle dans l'élaboration d'une politique scientifique nationale. Une agence nationale de la recherche scientifique et de la technologie devrait être capable de favoriser l'intégration de tous les scientifiques haïtiens et de maintenir entre eux les démarches permettant la production d'un savoir spécifique.

Dans le cadre de cette étude, on entend par diaspora intellectuelle, tous les scientifiques haïtiens œuvrant dans une institution étrangère d'enseignement supérieur et/ou de recherche scientifique. L'agence nationale de la recherche scientifique et de la technologie à mettre en place, en tant qu'institution de médiation, viendrait jouer le rôle de facilitateur entre les scientifiques de l'extérieur et ceux de l'intérieur. L'une des missions de cette agence serait de créer des conditions favorables au développement des connaissances scientifiques haïtiennes.

Choix d'une démarche méthodologique

Notre démarche analytique s'appuie sur différents supports et moyens : l'observation, l'entretien, le questionnaire et l'analyse de la documentation disponible. Un certain nombre d'indicateurs ont été sélectionnés pour la construction du dispositif méthodologique devant vérifier les hypothèses avancées. Ils ont servi de base à

l'élaboration des deux questionnaires qui ont été administrés auprès de 32 scientifiques d'origine haïtienne évoluant en Amérique du nord et en Europe, ainsi qu'auprès des responsables de recherche scientifique de 3 institutions d'enseignement supérieur établies en Haïti. Des entretiens approfondis ont été également réalisés avec des fonctionnaires haïtiens directement concernés par la problématique de la science et de la technologie en Haïti.

La politique scientifique de l'État

Le terme de « politique scientifique de l'État », comme le souligne Salomon (1970), désigne les *démarches et les décisions politiques qui sont prises en vue de favoriser l'essor des sciences*. En Haïti, l'exemple le plus récent consiste en l'octroi de subsides à la recherche scientifique en 1998 par le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports (MENJS). Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de soutien à la recherche de la Direction à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique (DESRS), ce Ministère a manifesté l'intérêt certain de l'Etat haïtien pour la mise en place d'une politique destinée à favoriser un développement scientifique.

La mise en place de la DESRS au sein du MENJS et l'existence de structures de recherche dans deux ou trois ministères de l'Etat pourraient offrir l'opportunité de créer une Commission Interministérielle de la Science et de la technologie (CIMST). Cette commission gagnerait à évaluer la pertinence scientifique, technologique et économique des différents travaux de recherche réalisés par les centres de recherche des ministères et le programme de soutien à la recherche du MENJS. Elle pourrait avoir un rôle de promotion d'actions spécifiques susceptibles de répondre aux priorités gouvernementales et nationales et à divers problèmes posés dans les différentes branches de la recherche et présentant un intérêt marqué pour le pays. Elle devrait avoir également un rôle de conciliation des actions scientifiques dans le domaine de la recherche scientifique, en raison des différentes stratégies adoptées par les ministères considérés et l'isolement de leurs unités de recherche à l'intérieur même de leur propre ministère. La CIMST aurait aussi à définir le cadre opérationnel des unités de recherche existantes dans les ministères, y compris la DESRS et le mode d'articulation de leurs actions avec l'Agence nationale de la recherche. Il est à souhaiter, dans un horizon beaucoup plus lointain, la création d'un Ministère de la Recherche Scientifique pour prendre en charge la politique nationale de l'Etat en matière de science et technologie.

La politique scientifique des institutions d'enseignement supérieur d'Haïti

La recherche dans les universités haïtiennes est faite par les professeurs «réguliers». Un professeur régulier se définit comme un enseignant-chercheur qui a une charge d'enseignement, un programme de recherche et une charge administrative. Généralement, les professeurs réguliers ont une charge horaire totale de 35 heures par semaine.

Un bon enseignement universitaire doit obligatoirement être associé à un travail de recherche scientifique. Les responsables universitaires rencontrés sont conscients de l'importance de la recherche dans l'enseignement universitaire mais ils sont confrontés à des problèmes d'organisation de la recherche au sein de la structure des institutions.

En Haïti, la recherche universitaire oriente une grande partie de ses activités vers la réalisation des mémoires de licence (les programmes de licence varient de Bac + 4 à

Bac + 5 selon la discipline). Les professeurs participent peu aux colloques internationaux sauf dans le domaine des sciences humaines, plus particulièrement en sociologie, économie, sciences de l'éducation et environnement (plus particulièrement dans le domaine des sciences de l'eau). Quelques publications réalisées dans les universités haïtiennes sont enregistrées dans les bases de données PASCAL et FRANCIS produites par l'Institut National d'Informations Scientifiques et Techniques (INIST) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de la France.

Les responsables des universités nationales souhaitent l'intégration des intellectuels haïtiens vivant à l'étranger dans des actions de recherche communes car ils pourront être d'une grande utilité dans la réalisation de programmes de recherche. Toutefois, leur intégration ne sera pas facile car il faut faire face à trois grandes difficultés : a) l'absence d'une politique scientifique, b) la faiblesse des moyens financiers spécifiques à la recherche, c) le faible nombre de cadres disponibles pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique du fait qu'il n'existe pas véritablement de statut de l'enseignant-chercheur haïtien. Les compétences universitaires en enseignement et en recherche sont plus attirées par les salaires et les conditions de travail des organisations internationales. Plus que jamais, il s'avère nécessaire de garantir à l'enseignant-chercheur un plan de carrière pour lui permettre de faire face à un environnement socio-économique précaire et instable et intéresser un plus grand nombre de ressources humaines qualifiées sur le marché du travail au métier d'enseignant-chercheur dans le but de stimuler la production d'une recherche de qualité en Haïti.

Une représentation optimiste de la constitution des champs scientifiques haïtiens chez des scientifiques nationaux vivant à l'étranger

Phénomène économique, social et politique, l'implantation de la recherche scientifique dans un pays comme Haïti, relève d'abord de la responsabilité de l'Etat haïtien avant de devenir un fait culturel. Pour la collecte et l'interprétation des données qualitatives relatives à ce groupe de question, une échelle d'appréciation est élaborée. Elle comprend les critères : excellent, très bien, mauvais et pas de commentaire. Le tableau 1 donne les fréquences obtenues pour ces différents paramètres.

Tableau 1- Représentation des formes de stimulation pour la recherche scientifique chez les intellectuels haïtiens vivant à l'étranger

Indicateurs retenus	Exce l. %	TB %	Mau v. %	Pas de Comm. %
Développement de programmes de coopération scientifique entre le gouvernement et les associations scientifique haïtienne de l'étranger	50	38		13
Acquisition de jeunes chercheurs et de professeurs étrangers en âge de retraite pour le	88			12

renforcement des programmes d'enseignement et de recherche dans les universités haïtiennes				
Programme de formation doctorale des enseignants-chercheurs haïtiens en exercice	37	63		
Publication d'un annuaire haïtien "Science et Technologie"	37	63		
Participation des scientifiques haïtiens de la diaspora dans la définition de la politique scientifique nationale	25	75		
Adoption d'une journée nationale "Science et Technologie"	37	25	13	25
Création du grand prix "Science et Technologie"	37	37	13	13
Création de l'Agence Nationale Haïtienne de la Science et de la Technologie	37	50		13

Mises à part ces différentes réponses, 63 % des sondés partagent l'idée de réaliser des recherches en partenariat avec les scientifiques vivant en Haïti. Toutefois, ils pensent que ces études doivent répondre à une priorité nationale. D'une manière générale, les sondés pensent que les scientifiques haïtiens vivant à l'étranger peuvent apporter une importante contribution dans l'opérationnalisation des structures de recherche du pays. Selon eux, cet apport peut avoir trois niveaux de coopération : a) le développement de la coopération scientifique bilatérale entre les universités d'Haïti et leurs universités d'appartenance, b) le montage de projets de recherche conjoints entre leur unité de recherche à l'étranger et les centres de recherche des universités haïtiennes, c) la création d'une certaine mobilité entre les chercheurs haïtiens.

Une analyse empirique pour l'élaboration d'un modèle théorique pour la création des champs scientifiques haïtiens

La construction des champs scientifiques haïtiens demeure une question ouverte, dont la solution se heurte premièrement à l'absence d'un cadre légal définissant le fonctionnement du métier d'enseignant-chercheur en Haïti, deuxièmement au manque de ressources humaines qualifiées pour la conduite de programmes de recherche, et troisièmement à l'inexistence d'une structure qui prendrait la direction d'un mouvement scientifique poursuivant des objectifs sur les plans culturel, institutionnel et politique. Mais pour peu que la communauté scientifique haïtienne accepte les résultats de cette première réflexion sur la problématique de la science et de la technologie en Haïti et sur l'opportunité de bénéficier des expériences des scientifiques haïtiens vivant à l'étranger, les problèmes posés antérieurement peuvent être résolus.

Le développement de la science, en tant que connaissance établie et acquise suivant des méthodes ouvertes à la critique, n'est pas uniquement dû aux ressources économiques dont dispose une société. Il dépend aussi bien de choix politiques et

d'une culture pouvant favoriser l'émergence d'une tradition de recherche. À ce propos, il convient de citer le cas de l'Inde, des pays de l'Europe de l'Est, notamment l'ancienne Tchécoslovaquie, la Pologne et surtout l'Autriche dont la contribution à la science et à la philosophie des sciences n'a aucune commune mesure avec le niveau de leur développement économique (Gilles, 1996).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour la construction des champs scientifiques en Haïti, on a avancé l'hypothèse que le déficit de créativité en science et en technologie accusé par le pays peut diminuer grâce à l'intégration de la diaspora intellectuelle dans l'élaboration d'une politique scientifique nationale et à la création d'une agence nationale de science et de technique. La démarche analytique a été prise comme support théorique sur le plan méthodologique. L'observation, la technique de l'entretien en profondeur, la méthode des questionnaires et l'analyse de la documentation disponible sur les politiques de gestion de la recherche scientifique, sont les moyens qui ont été utilisés pour recueillir les informations nécessaires à la réalisation de cette étude.

La construction des champs scientifiques haïtiens a une représentation très optimiste chez les scientifiques haïtiens vivant à l'étranger et chez les responsables de recherche des universités établies en Haïti. En considérant le manque de ressources humaines qualifiées pour la conduite de programmes de recherche, les sondés trouvent que les scientifiques expatriés représentent un bassin de compétence qu'il faudra considérer dans l'inventaire des ressources nécessaires à la mise en place du mouvement scientifique haïtien. Toutefois, il faudra que l'Etat haïtien définisse le cadre légal du métier d'enseignant-chercheur dans le pays, et procède à l'inexistence d'une structure qui prendrait la direction du mouvement scientifique poursuivant des objectifs sur les plans culturel, institutionnel et politique.

Bibliographie

AYALA F. J., *La culture scientifique de base*. UNESCO, Rapport sur la science dans le monde. UNESCO, Paris, 1996.

Banque Mondiale. , *Haïti, les défis de la lutte contre la pauvreté*. Washington, août 1998.

Clinton, W.J. et Gore, A. Jr. , *Science in the national interest*. Executive Office of the President, Washington, D.C., 1994. Cités par Francisco J. Ayala dans : *La culture scientifique de base*. UNESCO, Paris, 1996.

BARCELO C., *Epidemiologia ambiental*. Memorias XX Congreso Centroamericano y III de Ingeniería Sanitaria y Ambiental, El Salvador, 1997, pp. 135-144

DUBIQUE V., *Quel pourrait-être l'apport de la diaspora dans le démarrage d'une vie scientifique en Haïti ?* Mémoire de sortie, Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Etudes Internationales. Port-au-Prince, Université d'Etat d'Haïti, 2001, 87p.

EMMANUEL E., *Rejets liquides – Recherche et développement : La collecte et l'épuration des eaux usées un champ d'intervention à intégrer dans le champ scientifique haïtien*. Editions du LAQUE. Port-au-Prince, Presses de l'Université Quisqueya, 2000, 22p.

GILLES A., *L'État et la constitution d'un champ scientifique*. Conjonction, Revue Franco-haïtienne, Port-au-Prince, 1998, no. 203, pp. 89-96.

GILLES A., *Littérature et sciences haïtiennes, répertoire des écrivains et chercheurs d'origine haïtienne au Canada 1963-1995*. Institut Haïtien de Recherche et d'Etudes Sociales. Haïti, 1996.

- GILLES A., *Le programme de maîtrise en sciences sociales à l'Université Quisqueya*. Port-au-Prince Imprimeur II, 1998.
- GILLES A., *Eléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*. Montréal McGraw-Hill Editeurs, 1994.
- GRAUBARD S.R., *Nothing to fear, much to do*. Daedalus, Journal of the American Academy of Arts and Sciences, printemps 1983, vol. 112 (2), pp. 231-284.
- MALU F.W.K., *Atouts et contraintes de la science et de la technologie en Afrique*. AUPELF-UREF, Assises francophones de la recherche, Montréal, Editions AUPELF-UREF, 1994, pp. 41-49.
- MATHURIN C., *Commission du Programme du Marché Commun des Connaissances Scientifiques et Technologiques (MERCOCYT) et du Comité interaméricain de la Science et de la Technologie (COMCYT)*. Rapport de mission, Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) de la République d'Haïti, Port-au-Prince, 1999, 7p.
- ORTEGA Y GASSET J., *La révolte des masses*. Paris, Gallimard, 1961. pp.157-159.
- PICHOT A., *La naissance de la science /1*. Paris, Gallimard, 1991.
- POPPER K.R., *La logique des sciences sociales*. In Theodor W. Adorno et Karl R. Popper, ed, *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales*, Bruxelles, Editions Complexe, 1979, pp. 75-90.
- RICHTA R., *La civilisation au carrefour*. Paris, Seuil, 1974. p.261.
- SALOMON J.J., *Science et Politique*. Paris, Seuil, 1970.
- Vice-rectorat à la recherche et à l'extension universitaire. , *Projet de politique sur l'organisation et l'administration de la recherche*. Port-au-Prince, Université Quisqueya, 1998.